

Tarifs applicables au

TRANSACTION - VENTE

Rémunération de 8 % ttc sur les biens vendus entre 1 et 89.999 € avec un minimum de 3.500 € TTC,

7 % ttc sur les biens vendus entre 90.000 € et 199.999 €,

6 % ttc sur les biens vendus entre 200.000 € et 349.999 €,

5 % ttc sur les biens vendus à partir de 350.000 €

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

● **Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur : 50,00 € TTC**

● **Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :**

Honoraires à la charge du bailleur : 8,00 € TTC/m²

Honoraires à la charge du locataire : 8,00 € TTC/m²

● **Honoraires d'établissement d'état des lieux, au mètre carré (entrée/sortie) :**

- Part bailleur : 3,00 € TTC
- Part locataire : 3,00 € TTC

GESTION LOCATIVE

Honoraires : 6 % HT, 7,20 % TTC des sommes encaissées

Garantie Loyers Impayés : 3 % TTC des sommes encaissées (loyers impayés, frais de contentieux, détériorations immobilières, protection juridique).

Aide à la déclaration de revenus fonciers :

Société RAISON SOCIALE , FORME JURIDIQUE au capital de CAPITAL SOCIAL € - Siège social : ADRESSE SIEGE
SOCIAL - RCS TRIBUNAL RCS n° NUMERO RCS - Carte professionnelle MENTION CARTE PRO n° N° CARTE PRO délivrée par PREF/CCI DELIVRANCE

